

Organisation de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre

Direction :

Directeur coordinateur ESBC
Directrice Ecole Saint-Dominique
Directrice Ecole Saint-Etienne
Prêtre référent

M. Arnaud Patural
Mme Marielle Bellanger
Mme Anne-Elisabeth D'Hermy
Père Stéphane Quessard



Organisation de la direction du collège et du lycée Sainte-Marie

Sur RDV au 02 48 50 96 60 et 02 48 50 96 73 (BTS et ILFBC)

M. Arnaud PATURAL	Directeur général
Mme Sabine BONTEMPS	Directrice-adjointe, responsable pédagogique des 6 ^e
Mme Christine AGUESSE	Directrice adjointe, responsable pédagogique des 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e
Mme Isabelle VAGNE	Directrice-adjointe, responsable pédagogique du lycée
Mme Nathalie LEMARECHAL	Directrice-adjointe, Institut d'Enseignement Supérieur
Mme Isabelle MEURIOT	Directrice-adjointe, responsable de l'Institut Linguistique Franco-Chinois



Contacts utiles

- **Vie scolaire 6^{ème}** : 02.48.50.96.79 – Mme Florence WILHELM
- **Vie scolaire 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}** : 02.48.50.96.69 – M. Frédéric DESABRES
- **Vie scolaire lycée** : 02.48.50.96.72 – M. François RIGOLLET
- **Internat filles** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – Melle Bérengère MERLIN
- **Internat garçons** : 02.48.50.96.60 (après 17h45) – M. Benjamin BARILLOT
- **Mme Marie-Madeleine SANVEE** : Psychologue scolaire, reçoit les parents et les élèves qui le souhaitent, sur rendez-vous. S'adresser à l'accueil de Sainte-Marie.

Toute l'administration est regroupée au 38 rue Jean Baffier. Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h45, du lundi au vendredi.

L'établissement sera fermé du lundi 20 juillet au lundi 17 août 2020 inclus.



Rentrée Collège

Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée Internat
6 ^{ème}	Mercredi 2 septembre à 9h00 Fin des cours à 12h00	Mercredi 2 septembre de 8h00 à 9h00
5 ^{ème}	Jeudi 3 septembre à 8h30	Jeudi 3 septembre de 7h45 à 8h30
4 ^{ème}	Jeudi 3 septembre à 9h30	Jeudi 3 septembre de 8h30 à 9h30
3 ^{ème}	Mercredi 2 septembre à 10h00 Fin des cours à 12h00	Mercredi 2 septembre de 9h00 à 10h00

NB : Tous les élèves de 6^e et 3^e qui font leur rentrée le mercredi 2 septembre seront en classe avec leur professeur principal le jeudi 3 septembre matin. Les cours débuteront le jeudi 3 septembre à 13h50, selon l'emploi du temps qui leur sera fourni.

Mise à disposition d'une tablette numérique :

RAPPEL : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les autres élèves, une tablette sera fournie après signature de la charte.

La liste de fournitures est téléchargeable sur notre site internet www.esbc.fr

NB : Un dictionnaire de français sera remis par le Conseil Départemental du Cher à tous les élèves entrant en classe de 6^{ème}.

Etude :

- Possibilité de rester à l'étude de 17h à 18h, lundi, mardi et jeudi
Coût : 5,41 € par soir ou 288 € à l'année.

UNSS :

- Assemblée Générale et inscriptions le mercredi 16 septembre 2020 à 13h30 au gymnase de Sainte-Marie.

Réunions parents-professeurs du 1^{er} trimestre A 17h30 à Sainte-Marie

- 6^{èmes} : Jeudi 3 septembre 2020
- 5^{èmes} : Lundi 14 septembre 2020
- 4^{èmes} : Mardi 8 septembre 2020
- 3^{èmes} : Jeudi 10 septembre 2020



Horaires de rentrée :

Le professeur principal accueillera sa classe et donnera l'emploi du temps et les premières consignes à ses élèves.

Niveau	Jour et heure de rentrée des externes et demi-pensionnaires	Jour et heure de rentrée internat
2 ^{nde}	Mercredi 2 septembre à 10h00 Fin des cours à 12h00	Mercredi 2 septembre de 9h00 à 10h00
1 ^{ère}	Jeudi 3 septembre à 9h00	Jeudi 3 septembre de 8h00 à 9h00
Terminale	Jeudi 3 septembre à 10h00	Jeudi 3 septembre de 9h00 à 10h00
BTS	Jeudi 3 septembre à 14h00	---

NB : Tous les élèves de 2^{nde} qui font leur rentrée le mercredi 2 septembre seront en classe avec leur professeur principal le jeudi 3 septembre matin. Les cours débuteront le jeudi 3 septembre à 13h50, selon l'emploi du temps qui leur sera fourni.

Mise à disposition d'une tablette numérique :

RAPPEL : Les élèves déjà munis d'une tablette devront l'apporter le jour de la rentrée. Pour les autres élèves, une tablette sera fournie après signature de la charte.

Pas de liste de fournitures.

Travaux pratiques :

Le port d'une blouse en coton est **OBLIGATOIRE** pour les travaux pratiques de physique chimie et S.V.T.

« **Après-midi autonome et responsable** » pour les élèves de la 2^{nde} à la terminale : Afin de valoriser l'autonomie que les élèves ont expérimentée pendant la période du confinement, il leur sera désormais proposé un **après-midi d'autonomie** les mercredis où ils seront libres de choisir leur rythme et leur lieu de travail. Cet espace-temps d'autonomie permettra aux élèves, qui le souhaitent, et en accord avec leurs parents, de suivre des activités extra-scolaires (compétitions sportives...).

Une information complémentaire vous sera donnée lors des réunions parents - professeurs de début d'année.

Réunions parents-professeurs du 1^{er} trimestre

A 17h30 à Sainte-Marie

- 2^{ndes} : Mercredi 2 septembre 2020
- 1^{ères} : Mercredi 9 septembre 2020
- Terminales : Lundi 7 septembre 2020



Agenda 2020-2021

Messe de Rentrée de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre : lundi 14 septembre 2020 à 14h45 à la Cathédrale. Toute la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et familles) est invitée à cette célébration.

Journée des Communautés de l'ESBC : vendredi 2 octobre 2020 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là.**

Remise des diplômes du DNB : vendredi 16 octobre 2020 à 17h15 (Amphi IES)

Remise des diplômes Baccalauréat : vendredi 16 octobre 2020 à 19h30 (Amphi IES)

Remise des diplômes du BTS : vendredi 6 novembre 2020

Stage en entreprise pour tous les élèves de 3^{ème} : du 23 au 27 novembre 2020

Carrefour des métiers (élèves de 1ères et Terminales) : vendredi 27 novembre 2020

Soirée de Gala Sainte-Marie : jeudi 22 avril 2021

Journée pédagogique : vendredi 23 avril 2021 – **Les élèves n'auront pas cours ce jour-là**

VACANCES SCOLAIRES :

VACANCES DE TOUSSAINT : du vendredi 16 octobre 2020 (après la classe) au lundi 2 novembre 2020 (matin)

VACANCES DE NOËL : du vendredi 18 décembre 2020 (après la classe) au lundi 4 janvier 2021 (matin)

VACANCES D'HIVER : du vendredi 19 février 2021 (après la classe) au lundi 8 mars 2021 (matin)

VACANCES DE PRINTEMPS : ① **dates différentes du calendrier national** : du mercredi 28 avril 2021 (après la classe) au lundi 17 mai 2021 (matin)



Sweat ESBC

Au cours du 1^{er} trimestre, chaque élève de l'établissement (sauf maternelles) recevra un sweat aux couleurs de l'établissement.

Lors des manifestations festives ou des rassemblements sportifs, il sera demandé aux élèves de porter ce vêtement. Nous invitons chaque élève à en prendre le plus grand soin.



Carnet de correspondance

Chaque élève reçoit le carnet de correspondance le jour de la rentrée qui sert de lien entre la famille et l'établissement.

L'élève doit l'avoir en sa possession, notamment pour toutes les autorisations de sorties. En cas de perte, son remplacement sera facturé 10 €.

Absences

En cas d'absence, il est indispensable que les parents préviennent les responsables de la vie scolaire le plus tôt possible en appelant impérativement avant 8h00.

Carte d'identité : les élèves doivent avoir **obligatoirement une carte d'identité nationale en cours de validité** (pour examens, voyages, etc..).

Bourses

Les élèves du collège dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain montant, peuvent bénéficier d'une BOURSE DEPARTEMENTALE ainsi que d'une BOURSE NATIONALE. Les dossiers sont à retirer au secrétariat de Sainte-Marie 38, rue Jean Baffier et doivent être retournés dûment complétés avant fin septembre 2020. Les demandes sont à renouveler chaque année.

Pour le lycée, les demandes de BOURSE NATIONALE se font en juin-juillet pour l'année scolaire suivante. Les élèves qui ont obtenu une bourse nationale en juin 2020 doivent remettre impérativement la notification d'attribution au secrétariat avant le 15 septembre 2020.

Assurance scolaire

L'assurance scolaire est obligatoire. Un bulletin d'adhésion à la Mutuelle St Christophe est joint à cette circulaire. Toute famille qui ne souhaite pas y adhérer doit fournir **impérativement et au plus tard, le jour de la rentrée scolaire** une attestation de sa propre assurance précisant le nom/prénom des enfants, ainsi que les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant toute l'année scolaire 2020-2021 (Cf Cotisations du règlement financier).

Sans justificatif d'assurance, l'adhésion (11 € par an et par enfant) vous sera facturée.



Demi-pension

Selon l'emploi du temps de votre enfant, nous vous demandons de confirmer le choix définitif de demi-pension pour l'année scolaire (soit 2, 3, 4 ou 5 jours) au plus tard le 10 septembre 2020. Tout élève déjeunant en dehors de ces jours est considéré comme externe. **Dans tous les cas, les tarifs (sur facture annuelle) tiennent compte du nombre effectif de jours de classe dans l'année.**

Chaque élève reçoit à la rentrée une carte avec son nom, sa classe. Celle-ci est obligatoire pour accéder au self. En cas de dégradation (code barre inutilisable) ne nous permettant pas d'identifier l'élève, une nouvelle carte lui sera délivrée au tarif de 5 €.

- Demi-pension Collège :

Le coût d'un déjeuner occasionnel pour un élève externe est de 7,10 €.

Un plateau d'élève comprend 5 composantes :

- une entrée, un légume, une protéine, un fromage et un dessert + 1 fruit

- Demi-pension lycée

A chaque passage au self ou cafeteria, le lycéen verra sa carte débitée du coût de son repas ou de ses achats. *L'approvisionnement de la carte self se fait par **Internet** (ou par chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre et déposé à l'accueil).*

Seuls les frais fixes de l'établissement apparaissent sur votre facture annuelle. La particularité du lycée est de pouvoir accéder à une restauration offrant beaucoup plus de choix à des prix différents.

Le prix des différents plats est indiqué sur les vitrines, il appartient à l'élève de gérer le coût de son repas en fonction du budget que vous lui allouez. A chaque passage, s'affichent le coût du repas et le solde restant sur la carte.



Internat

- Recommandations aux familles des internes : les parents ne peuvent accéder aux chambres et aux dortoirs des élèves pendant l'année scolaire et doivent s'adresser à l'accueil si nécessaire.

L'argent et les objets de valeur sont **sous l'entière responsabilité des élèves.**

- Fonctionnement du mercredi après-midi pour les internes du collège : diverses activités sont proposées par l'établissement. Pour les autorisations particulières de sortie le mercredi après-midi, les parents doivent fournir un courrier à Mme Wilhelm (6^{ème}) ou M. Desabres (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) dès le lundi matin.

- Caution pour l'internat : un état des lieux précis sera établi en présence des élèves dans chaque chambre de l'internat (garçons et filles).

Les parents établissent un chèque de caution d'un montant de **100,00 €**, que l'élève remettra à son responsable d'internat lors de l'état des lieux.

Le chèque ne sera pas débité et sera remis en fin d'année si aucune dégradation n'a été constatée.

Merci d'établir le chèque à l'ordre de l'OGEC Bourges Centre et de le remettre à votre fils/fille pour la rentrée.

- Trousseau : les internes apportent alaise, draps, couverture ou couette, oreiller ou traversin.

- Rappel : Le petit déjeuner et le dîner sont compris dans le tarif internat



Comptabilité

Notre système de règlement par carte bancaire change... Nous généraliserons les règlements par CB via ecole directe (espace famille). Informations complémentaires à la rentrée.

LE DECOUVERT N'EST PAS AUTORISÉ. Vous devez approvisionner la carte de self régulièrement, dès la rentrée, par CB ou en déposant un chèque à l'ordre de Ogec Bourges Centre à l'accueil.

En cas de non-paiement d'un trimestre dû à son terme, sans explication des parents, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève pour le trimestre suivant. Il en avertira la famille par lettre recommandée avec accusé réception.

CHANGEMENT DE REGIME : Les changements de régime ne seront plus possibles en cours d'année, sauf cas exceptionnels (maladie, perte d'emploi, décès). En ce cas, il faut en informer par écrit les directeurs pédagogiques du niveau concerné le plus tôt possible. Tout changement en cours de période scolaire sera facturé 20 €.



Votre espace ecole directe évolue...

Les nouvelles familles recevront leur codes d'accès dès la rentrée.

DOCUMENTS : Nous vous enverrons différentes pièces administratives dans l'onglet documents (bulletins trimestriels, certificat de scolarité...)

PAIEMENTS : A la rentrée, le paiement par CB sera désormais possible directement sur votre espace famille (paiement scolarité, voyages, sorties...)

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Vous pourrez modifier vos informations personnelles (n° téléphone, adresse) directement dans l'onglet informations personnelles.



Information aux parents :

Cours du soir de Chinois pour adultes proposés aux parents de l'Ensemble Scolaire.

Renseignements au 06 58 08 41 96 (Institut Linguistique Franco-Chinois de Bourges Centre)